

A PROPOS
DU
« GASAR » D'ADANSON

PAR
Ph. DAUTZENBERG

(Extrait du *Journal de Conchyliologie*, Vol. LIX, 1911)

PARIS

DIRECTION ET RÉDACTION :

H. FISCHER

51, Boulevard Saint-Michel (V^e)

ADMINISTRATION :

J. LAMARRE & C^e, Éditeurs

4, Rue Antoine Dubois (VI^e)

1911

33751

A PROPOS DU « GASAR » D'ADANSON

Par PH. DAUTZENBERG

Dans un travail intitulé : Recherches sur un groupe d'*Ostrea* des côtes de la Sénégambie, publié en 1905 dans les Mémoires de la Société Zoologique de France, p. 191-201, M. de Rochebrune a prétendu que l'*Ostrea* décrit par Adanson sous le nom de *Gasar*, n'est autre chose que l'espèce comestible habitant les côtes de Portugal et de France, désignée sous le nom vulgaire d'Huître portugaise, à laquelle il attribue le nom d'*Ostrea rostralis* Lamarck.

Si nous comparons le *Gasar* à l'Huître portugaise, nous remarquons qu'il a l'aire ligamentaire plus large, que sa valve inférieure est ordinairement moins concave et qu'elle ne présente pas les gros plis rayonnants qu'on observe sur la plupart des Huîtres portugaises. Ces caractères peuvent, à notre avis, justifier une séparation spécifique, d'autant plus qu'il s'agit de Mollusques très polymorphes et dont les caractères sont d'ordinaire peu tranchés.

Au point de vue de la nomenclature, il ne nous est pas possible d'accepter la manière de voir de M. de Rochebrune : il n'admet pas que le *Gryphaea angulata* Lamarck puisse être l'Huître portugaise ; mais si, au lieu de s'en rapporter à l'image de Reeve (*Conchologia Iconica*, pl. II, fig. 4), il avait pris la peine de remonter plus haut et d'examiner la figuration du type du *Gryphaea angulata* fourni en 1841 par Delessert : Recueil de Coquilles décrites par Lamarck et non encore figu-



rées, pl. 20, fig. 3^a, 3^b, 3^c, il se serait aperçu que cette image représente parfaitement l'Huître portugaise et qu'elle concorde aussi en tous points avec la description originale de Lamarck : Animaux sans vertèbres, t. VI, 1^{re} partie, p. 198. Il ne peut donc être question d'une confusion de type par Delessert.

Quant à l'*Ostrea rostralis* Lamarck, auquel M. de Rochebrune rapporte l'Huître portugaise, tout en avouant qu'il n'en a pas vu le type, nous sommes en mesure d'affirmer d'après l'examen du type conservé au Musée de Genève, dans la collection de Lamarck, que c'est un *Isognomum alatum* Gmelin, des Antilles, auquel Lamarck avait déjà donné précédemment le nom de *Perna obliqua*. Ce type porte, écrit de la main de Lamarck, le n^o 13 qui correspond à celui de l'*O. rostralis* dans les « Animaux sans vertèbres » ; il est fixé par son byssus à un *Chama macerophylla* Chemnitz, ce qui confirme l'habitat indiqué par Lamarck « habite les mers d'Amérique ». D'ailleurs, tous les termes de la description de l'*O. rostralis* s'appliquent très bien à l'*Isognomum alatum*.

Il résulte de ce qui précède :

1^o Que l'Huître portugaise est incontestablement l'*Ostrea angulata* Lamarck sp. (*Gryphæa*) ;

2^o Que l'*Ostrea rostralis* Lamarck doit tomber en synonymie de l'*Isognomum alatum* Gmelin.

Il nous reste à rechercher par quel nom il convient de désigner le *Gasar* d'Adanson. Ce Mollusque a été compris par Gmelin (Syst. Nat. edit. XIII, p. 3336) dans son *Ostrea parasitica*, mais à titre de variété β seulement, la forme typique étant basée : 1^o sur une mauvaise figuration de Rumphius (d'Amboinsche Rariteitkamer, pl. XLVI, fig. 0) ; 2^o sur une copie de la figure de Rumphius, par Petiver (pl. XIX, fig. XI) ; 3^o sur une seconde copie de la même figure de Rumphius, par

Klein (Tentamen Methodi Ostracologicae, pl. VIII, fig. 17); enfin 4^o sur une figure de Chemnitz (Conchyl. Cabinet, pl. 74, fig. 681). Les figures de Rumphius, de Petiver et de Klein représentent une Huître de la mer des Moluques : îles Manipa, Boereo, Kelany, Bonoa, qui est probablement l'*Ostrea mytiloides* Lamarck. Quant à la coquille de Chemnitz, c'est un exemplaire jeune, de forme arrondie, fixé sur une branche de Palétuvier, dont la provenance n'est pas indiquée, mais qui pourrait aussi se rapporter au même *O. mytiloides*.

Lamarck n'a rien ajouté aux renseignements de Gmelin, dont il a répété les références en omettant toutefois celle de Petiver et en faisant précéder d'un point de doute celle de Chemnitz. Il cite également le *Gasar* d'Adanson comme var. *b*, mais en déclarant qu'il n'a pas vu cette variété.

Plus tard, en 1870, Reeve a donné le nom d'*Ostrea parasitica* à l'Huître africaine en lui attribuant comme patrie « River Gambia in Africa ». Mais cette interprétation du nom de Gmelin, ne peut être admise, puisque nous avons vu que le nom *parasitica* doit être réservé à une espèce des Moluques.

D'autre part, Reeve a représenté : Conch. Icon., pl. X, fig. 20, sous le nom d'*Ostrea rostralis* Lamarck un exemplaire de l'Huître portugaise provenant du Tage, près Lisbonne, et c'est évidemment cette fausse interprétation de l'espèce de Lamarck qui a créé la confusion et a induit en erreur M. de Rochebrune.

Dans ces circonstances, la coquille décrite par Adanson n'ayant reçu aucune appellation binominale, nous proposons de la désigner désormais sous le nom d'*Ostrea gasar*, qui a le mérite de ne pas prêter à l'équivoque.

Ph. D.
